

Les enseignants et techniciens, le personnel administratif
École supérieure d'art et céramique de Tarbes
Jardin Massey - place Henri Borde
65000 Tarbes

À Madame Christine Albanel, Ministre de la Culture

Tarbes, le 11 mars 2009

Madame la Ministre,

ayant pris connaissance de *l'Évaluation prescriptive* de l'AERES portant sur la possibilité d'attribution du grade de Master aux titulaires du DNSEP délivré par les écoles d'art, nous vous exprimons notre profond désaccord.

Nous estimons l'ensemble des conditions énoncées dans ce rapport en totale contradiction avec l'objectif préconisé de " préserver les aspects positifs et originaux de la formation artistique des écoles d'art françaises "

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les étudiants qui ont choisi de mener leurs études en école d'art nous paraissent les principaux oubliés du rapport d'évaluation. Il est simplement mentionné, dans la première partie, leur " très bonne motivation " et leur " degré de satisfaction élevé ". Le comité d'experts s'est-il posé la question des raisons de ces " points positifs " ? En tant qu'enseignants, et pour beaucoup d'entre nous anciens étudiants d'écoles d'art, il nous paraît évident que le choix d'une école d'art est pour un étudiant celui d'une formation autre que celle prodiguée par l'Université, c'est-à-dire le choix d'une formation axée sur la construction d'un projet personnel et l'élaboration de méthodes propres à ce projet, et non sur l'acquisition progressive de savoirs et de savoir-faire donnés pour universels et fondamentaux.
- Nous affirmons que la recherche est au cœur même de notre enseignement. Cette recherche, créative, a pour spécificité l'incessante réinvention de ses objets et de ses méthodes. Elle ne saurait donc s'aligner sur la référence universitaire et ses " normes bien établies "
- La préconisation de la rédaction et de la soutenance d'un mémoire de fin d'études calquées sur le modèle universitaire nous paraît particulièrement inadaptée à un Diplôme d'expression plastique. En outre, elle révèle une grande méconnaissance, voire un total mépris du travail d'élaboration des mémoires de diplômés mené depuis des années par des écoles telles que la nôtre, mémoires qui ne sont en aucun cas de " simples commentaires sur le travail plastique de l'étudiant "

- Le niveau de qualification préconisé pour les enseignants et les techniciens ne tient aucun compte des critères selon lesquels les équipes actuelles ont été recrutées, et pour partie titularisées, par voie de concours validés par le Ministère de la Culture.

En conséquence, nous demandons que l'ensemble des modalités d'homologation du DNSEP au grade de Master soient réexaminées. La pertinence de cette homologation nous paraît aujourd'hui douteuse si elle remet en question l'essence même de l'enseignement en école d'art.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les enseignants, les techniciens, le personnel administratif de l'École supérieure d'art et céramique de Tarbes réunis en Assemblée générale le 11 mars 2009.

Copies à :

Monsieur Olivier Kaepelin, Délégué aux Arts Plastiques
Monsieur Marc Vaudey, Conseiller pour les Arts Plastiques, DRAC Midi-Pyrénées
Madame Martine Moureu, Directrice de l'ESAC Tarbes
La CNEEA
L'ANDEA